

### Contexte d'intervention

L'analyse de la pratique professionnelle (APP) est recommandée pour toute organisation qui souhaite permettre à ses participants le développement d'une posture réflexive à partir de situations professionnelles vécues.

### Enjeux // Objectifs

Permettre la reprise des situations professionnelles rencontrées et favoriser :

- la prise de recul par rapport aux situations vécues difficilement,
- le partage avec les professionnels et la confrontation des pratiques,
- la compréhension des mécanismes à l'œuvre,
- la réflexion et la co-construction de pratiques et pistes d'action alternatives,
- l'identification des compétences, des capacités et expertises de l'équipe de professionnels.

### Compétences visées

#### Bloc de compétence 1

Développer une capacité réflexive sur des situations professionnelles réelles afin de se positionner dans une situation de travail complexe.

#### Bloc de compétence 2

Mutualiser les savoirs, savoirs faire et savoirs être de l'équipe.

#### Bloc de compétence 3

Apprendre à développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité.

#### Bloc de compétence 4

Savoir identifier les capacités et expertises au sein de l'équipe de professionnels.

### Méthode // Contenus

Le processus pédagogique d'analyse de la pratique professionnelle se déploie selon des approches croisées à partir de la psychologie sociale et de la systémie pour penser les situations complexes de travail.

L'APP, par son approche d'ensemble, s'appuie sur les compétences et ressources des participants et les amène à porter un regard global sur les situations en prenant en compte le contexte dans lequel elles s'inscrivent.

### Organisation et durée

Une séance dure de 2 heures à 3 heures. Les séances sont espacées de 4 à 8 semaines. Un premier cycle de séances est programmé avec un bilan final qui peut conduire à la programmation d'un nouveau cycle.

### Prérequis

Être en poste au sein d'un établissement, d'une institution, ou d'une entreprise.

Les participants doivent partager un dénominateur commun (métier, équipe pluridisciplinaire, niveau hiérarchique).

La participation peut être basée sur du volontariat ou sur un temps de travail obligatoire (à définir lors de l'analyse de la demande).

Groupe de 4 à 12 participants maximum. Les séances d'APP sont proposées en intra ou inter établissement et sur site.

### Modalité d'évaluation

Attestation de fin de formation délivrée aux participants ayant suivi l'ensemble du cycle.

### Tarif & Contact

Devis sur mesure.

[contact@agirconseil.fr](mailto:contact@agirconseil.fr)

06 15 25 19 88